



Règlement Sportif

Voile Légère

2021-2022

Ligue de Voile des Pays de la Loire
44, rue Romain Rolland - 44103 NANTES
Tel : 02 40 58 61 25 - Fax : 02 40 58 61 23
E-mail : contact@voilepaysdelaloire.com - Site internet : www.voilepaysdelaloire.com



Règlement Championnat de Ligue des Pays de la Loire Règlement Sportif 2021-2022 *Applicable au 1/09/2021*

Le Championnat de Ligue des Pays de la Loire se déroule du 1er septembre 2021 au 30 juin 2022. Il regroupe les épreuves de Ligue et la Coupe Régionale.

A.1. REGLES

A.1.1 Les règles telles que définies par *Les Règles de Course à la Voile 2021/2024* incluant l'annexe B.

A.1.2 Les règlements fédéraux.

A.1.3 Les règles de classe pour chaque série concernée (à l'exception de l'obligation d'être Membre de la classe).

A.1.4 Le présent règlement.

A.1.5. Les Prescriptions liées au COVID 19 (Annexes AC et IC [ici](#))

A.2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- Les compétiteurs doivent être titulaires d'une licence FFVoile à jour :
 - Prioritairement d'une licence Club portant la mention "compétition",
 - Ponctuellement d'une licence Club portant la mention "adhésion" ou "pratiquant" ou d'une licence temporaire « 1 jour » ou « 4 jours ».Dans ce cas, soit :
 - Le compétiteur présente un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - Valable uniquement pour les mineurs. Le responsable légal du compétiteur atteste que toutes les questions du questionnaire de santé prévu à l'Annexe II-23 du Code du Sport ont reçu une réponse négative et que le mineur ne présente pas de contre-indication à la pratique de la voile.*(La licence, physique ou dématérialisée, pourra être demandée le jour de l'épreuve s'il ne s'agit pas d'une licence « compétition »).*

- Autorisation parentale pour les mineurs.
- Niveau 3 de la carte de progression FFVoile.
- Fiche de détection à jour (dernière mise à jour pendant la saison en cours)
<http://www.ffvoile.fr/ffv/VieAthlete/SIS/evaluation.aspx>.

A.2.1 Les épreuves de ligue sont ouvertes aux séries suivantes :

Pratiques	Séries	Catégories	Filles et/ou garçons	Age au 31/12
Optimist	Optimist	Poussins, Benjamins, Minimes et Espoirs*	Féminin/Masculin	De 8 à 15 ans
Dériveur	Open Skiff	Poussins, Benjamins et Minimes	Féminin/Masculin	De 8 à 17 ans
	RS Feva	Benjamins et Minimes	Féminin/Masculin/Mixte	De 10 à 15 ans
	ILCA 4	Minimes et plus	Féminin/ Masculin	
	ILCA 6	Espoirs et plus	Féminin/ Masculin	
	ILCA 7	Espoirs et plus	Féminin/ Masculin	
	Laser 4.7, Standard, Radial	Espoirs et plus	Féminin/Masculin	
	420	Espoirs et plus	Féminin/ Masculin/Mixte	
	29er	Espoirs et plus	Féminin/Masculin	
	Vent d'Ouest et Finn	Espoirs et plus	Masculin	
	IND	Espoirs et plus	Féminin/Masculin	
Europe	Espoirs et plus	Féminin/Masculin		
Catamaran	Catamaran	Open	Féminin/Masculin	
Windsurf Raceboard	Bic 293 OD	Poussins, Benjamins, Minimes et Espoirs	Féminin/Masculin	De 8 à 16 ans
	Bic 293 +	Minimes et Espoirs	Féminin/Masculin	Espoir et 17-25 ans
	Raceboard	Open	Féminin/Masculin	
Windfoil	Windfoil	Open	Féminin/Masculin	
Windsurf Slalom	Slalom	Open	Féminin/Masculin	
Kiteboard	Kiteboard	Open	Féminin/Masculin	
Handivoile	Hansa	Open	Féminin/Masculin	
	Miniji	Open	Féminin/Masculin	
VRC	VRC Classe 1m	Open	Féminin/Masculin	

* 1^{er} année

A.2.2 Inscription aux épreuves

A.2.2.1 Inscriptions

Chaque club organisateur d'épreuve de ligue devra mettre en ligne l'avis de course et un formulaire d'inscriptions en ligne au moins un mois avant la date de la régata.

Les compétiteurs sont fortement incités à se préinscrire aux épreuves.

Le numéro de voile renseigné lors de la confirmation d'inscription doit correspondre au numéro figurant dans le formulaire d'inscription.

A.2.2.2 Confirmation d'inscription

Les confirmations d'inscription débuteront à 9h00 le jour de l'épreuve.

Un principe de « coupe-fil » sera mis en place lors de l'émargement afin de privilégier les compétiteurs préinscrits.

Les compétiteurs titulaires d'une licence club « compétition » n'auront pas à présenter leur licence le jour de l'épreuve.

A.3. DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription pour chaque épreuve (à l'exception de la Coupe Régionale) sont fixés à :

10 € par compétiteur et par jour sur plan d'eau intérieur.

12 € par compétiteur et par jour en mer.

(A la discrétion de chaque organisateur) Possibilité de mettre en place une majoration tarifaire jusqu'à 4€ aux compétiteurs non préinscrits à condition que :

- Cela soit précisé clairement dans l'avis de course.
- La publication de l'avis de course respecte le délai d'un mois avant l'épreuve.

Dans le cas d'un paiement en ligne, des frais de transaction pourront être en supplément.

A.4. ORGANISATION DES EPREUVES DE LIGUE

A.4.1 Déclarations, dénomination

Lors de la déclaration des épreuves au calendrier par les clubs, le nom de la manifestation devra être « **Championnat de ligue des Pays de la Loire + le nom de la famille de pratique** ».

A.4.2 Mise à disposition

Pour chaque épreuve, l'heure du 1er signal sera donnée **à partir de 10h30** (Sauf VRC).

A.4.3 Nombre de courses par jour : Selon les séries.

A.4.4 Nombre minimum de courses pour valider une épreuve : 1 course.

A.4.5 Transmission des résultats

Les résultats réalisés sous FREG (fichier Wdz) devront être transmis :

- à la FFVoile.
- au responsable du calendrier régional :
Philippe Gandar : philgandar@wanadoo.fr.
- au délégué de série.

A.4.6 Soutien de la Ligue

En cas de difficulté d'organisation (moyens humains ou matériels), les clubs organisateurs pourront se rapprocher du département Voile légère de la Ligue.

A.5. PARCOURS

Le temps cible de chaque course est de 20 à 40 mn selon les séries.

Les formats sont de type « construit ».

A.6. CLASSEMENTS DE L'ÉPREUVE

A.6.1 Course retirée

La plus mauvaise course sera retirée à partir de 3 courses courues et validées, sauf pour la VRC.

A.6.2 Nombre d'inscrits pour valider une série

Pour les épreuves de grade 5A, 5 inscrits sont nécessaires pour valider une série.

Un départ séparé par série validée est préconisé.

Si moins de 5 inscrits par série, les concurrents sont classés en « Inter-série ». Les clubs organisateurs sont invités à récompenser les féminines dans chaque série.

A.6.3 Classements par série

Optimist : Minimes/Espoirs et Poussins/Benjamins disposent chacun d'un pavillon de série mais peuvent courir sur le même parcours et prendre le même départ (deux classements seront établis avec re-calculation des points). Les poussins/benjamins doivent obligatoirement porter une bande noire dans le haut de la voile.

A.6.4 Classements de l'épreuve

Le système de classement « à minima » (Annexe A2 RCV) et Annexe B pour les Planches à voile.

B. CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT

B.1. CLASSEMENTS DU CHAMPIONNAT DE LIGUE

B.1.1 Modalités

Chaque épreuve inscrite au Championnat de Ligue compte pour une course du classement du championnat de Ligue.

Pour chacune de ces épreuves, un classement des compétiteurs de la ligue est effectué, une fois les compétiteurs dont l'âge ne correspond pas à la série ou non licenciés dans la ligue au 01/01/2022 retirés, dans l'ordre du classement de l'épreuve, publié sur le site de la FFVoile.

Le classement du Championnat est établi suivant le système « à minima » (Annexe A2 RCV et Annexe B pour les Planches à voile).

B.1.2 Courses retirées

1 course sera retirée à partir de 3 épreuves validées.

2 courses seront retirées à partir de 5 épreuves validées ou plus.

B.1.3 Points pour les absents à une épreuve

Un compétiteur absent à une épreuve marquera le nombre de points correspondant au nombre total de classés au championnat dans sa série +1.

B.2. TITRES DECERNES

B.2.1 Conditions d'attribution

B.2.1.1 Un titre de Champion de Ligue sera décerné à partir de 5 compétiteurs ou équipages par série.

B.2.1.2 Un titre « open » sera décerné si moins de 5 compétiteurs féminins ou masculins sont inscrits.

B.2.1.3 Pour les séries « double », le titre de Champion de Ligue ne sera décerné que si cet équipage a participé à au moins 3 épreuves du Championnat.

ANNEXE 1

Sélection aux Championnats de France 2022

Le présent règlement, ne concerne que les supports pouvant se sélectionner aux championnats de France minimes et espoirs, ces supports sont les suivants :

Championnat France Minimes ou Espoirs			
Chp de France	Séries concernées par famille de pratique	Filles et/ou Garçons	Année de naissance
Catamaran			
CF Min	Intersérie	Open	2008 à 2010
CFEG	15.5	Open	2008 à 2010
CFEG	HC 16 Spi	Open	1997 à 2008
CFEG	SL 16	Open	2002 à 2008
CFEG	Nacra 15	Open	2002 à 2008
Dériveur solitaire			
CF Min	Optimist	Filles, Garçons	2008 à 2010
CF Min	Open Skiff	Filles, Garçons	2008 à 2010
CFESE	ILCA 4	Filles, Garçons	2006 à 2009
CFESE	ILCA 6	Filles	2002 à 2007
CFESE	ILCA 6	Garçons	2004 à 2007
CFESE	ILCA 7	Garçons	2002 à 2007
Dériveur double			
CF Min	RS Feva	Filles, Garçons	2008 à 2010
CFEG	29er	Open	2002 à 2008
CFESE	420	Filles, Garçons	2002 à 2008

Windsurf			
CF Min	Bic 293OD 6.8	Filles, Garçons	2008 à 2010
CFEG	Bic 293OD 7.8	Filles, Garçons	2006 à 2008
CFEG	Bic 293OD +	Filles, Garçons	1997 à 2007
CFMEEG	Windfoil	Filles, Garçons	2008 à 2009
CFMEEG	Windfoil	Filles, Garçons	2006 à 2007
CFMEEG	Windfoil	Filles, Garçons	2004 à 2005
CFMEEG	RRD 120 Minimes	Filles, Garçons	2008 à 2010
CFMEEG	RRD 120 Espoirs	Garçons	2006 à 2008
CFMEEG	RRD 120 Espoirs	Filles	2006 à 2007
CFMEEG	RRD 120 Espoirs	Filles	2005 à 2002
CFMEEG	Formule 31	Garçons	2002 à 2007
Kiteboard			
CFMEEG	Kite minimes, Twin Tip Racing	Filles, Garçons	2008 à 2010
CFMEEG	Kite minimes, freestyle	Filles, Garçons	2008 à 2010
CFMEEG	Kite Foil	Filles, Garçons	2004 à 2007
CFMEEG	Kite Twin Tip Racing Espoirs	Filles, Garçons	2002 à 2007
CFMEEG	Kite espoir, freestyle	Filles, Garçons	2004 à 2007
Habitable			
CFEG	Open 5.7	Open	1997 à 2008
CFESSES	FC Hab	Open	1997 à 2007

Pour les jeunes souhaitant participer aux Championnats de France :

- Espoirs Extrême Glisse (RRD 120 et Formule 31),
- Espoirs Glisse (Nacra 15, Open 5.7),
- Espoirs Solitaire Equipages (FC Hab),
- Espoirs Kite (Twin Tip, Freestyle, Foil),
- Espoirs Windfoil.

Toutes demande d'invitation sera faite directement à la commission voile légère de la Ligue de Voile qui évaluera le niveau des compétiteurs en référence aux résultats des régates de Ligue et au classement National des Compétiteurs. Demande à envoyer avant le 3 juin 2022.

Les sélections au Championnats de France se font

A - Sur classement du championnat sélection.

B - En direct sur la Coupe Régionale.

C - Sur invitation.

Tous les Compétiteurs labellisés « pôle espoir » en dehors du territoire sont automatiquement qualifiés au France. Ils prendront une ou des places sur les quotas attribués à la Ligue de Voile des Pays de la Loire pour leur série. Ils doivent juste confirmer leur présence avant le 31 mars 2022.

Ne peuvent prétendre à une sélection aux championnats de France que les compétiteurs licenciés dans la Ligue de voile des Pays de la Loire au cours de l'année 2022.

A - Classement du championnat de sélection

- Les sélections se dérouleront du 1er septembre 2021 au 30 juin 2022.
- Le classement de sélection sera établi à partir du classement du championnat de ligue de chaque série.
- Le classement sera réactualisé après chaque épreuve.
- Pour pallier à la problématique des défections (sans justificatif) des compétiteurs sélectionnés au Championnat de France et ayant validés leur participation, la ligue s'autorise à reporter sur le club ou le compétiteur, qui ne se sera pas présenté au championnat de France où il a été sélectionné, la sanction fédérale imposée de ce fait à la Ligue.
- Si les épreuves de sélections aux Championnats de France ne peuvent pas être validées ou ne peuvent pas se dérouler normalement, notamment en cas de circonstances exceptionnelles, un Comité de Sélection¹ pourra être convoqué pour sélectionner les compétiteurs dans chaque série concernée.

B - En direct sur la Coupe Régionale

Pour les séries qui disposent de plus de 3 places qualificatives, une place de sélection sera automatiquement validée sur le classement de la coupe en retirant les athlètes déjà qualifiés via le classement définitif.

Dans le cas où les séries ont plus de 7 places qualificatives, 2 places seront disponibles.

En cas d'annulation de la Coupe Régionale, ces places seraient automatiquement redistribuées sur le classement du Championnat de sélection.

C- Sur invitation

- Dans toutes les séries, une place « invitation » pourra être utilisée par la Commission d'invitation de la Commission Sportive, Responsables élus des secteurs sportif et techniciens référents. Cette place est comprise dans nos quotas distribués par la FFVoile.

Si cette invitation n'est pas utilisée, elle sera automatiquement redistribuée sur le classement du Championnat de sélection.

D - Obligation des compétiteurs

Tous les compétiteurs sélectionnés devront :

- Etre en règle financièrement vis à vis de la ligue.
- Avoir participé à une épreuve de grade 4 au minimum dans sa série, et dans l'année sportive en cours, pour prétendre à être qualifié au championnat de France Espoirs Solitaire Equipage (sauf FC Habitable), au championnat de France Glisse (sauf Open 5,70, SL 16, HC 16 Spi, Nacra 15) et au Championnat de France Minime série Optimist et Bic 293 Minimes. Exception faite à la série RS Feva dont

la sélection se fera sur :

1. Le classement d'une épreuve sélective programmée entre le 12 mars et le 12 juin.
2. Invitation (1 invitation/série).

- **Pour toutes les séries qui disposent de quotas**, chaque compétiteur devra avoir participé au sein d'une équipe d'arbitrage (comité, jury, classements) à l'organisation d'une épreuve inscrite au calendrier. L'arbitre référent de l'épreuve certifiera la participation du compétiteur à cette épreuve (voir formulaire [ici](#)).

Si l'une de ces obligations n'est pas respectée par le compétiteur cela entraînera sa non-sélection lors de la commission de validation de la liste des sélectionnées.

En cas de circonstances exceptionnelles, ces obligations pourraient être facultatives sur décision du Comité de Sélection¹.

¹Le Comité de Sélection sera composé:

- du Président de Ligue ou de son représentant,
- du Président de la Commission Sportive ou de son représentant,
- du Coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale,
- du Technicien en charge de la Commission Sportive,
- des Cadres Techniques référents des séries le cas échéant
- des Responsables des familles de pratiques le cas échéant
- des délégués des séries concernées le cas échéant
- d'un entraîneur représentant de la série.

L'ensemble des épreuves est disponible sur le calendrier fédéral :

www.ffvoile.fr/ffv/sportif/Calendrier/Calendrier.aspx

Noms des épreuves en fonction des familles de pratique :

- Championnat de Ligue des Pays de la Loire Jeunes (Optimist ; Open Skiff ; RS Feva)
- Championnat de Ligue des Pays de la Loire Dériveurs (autres séries dériveurs)
- Championnat de Ligue des Pays de la Loire Windsurf (planches à dérives et Windfoil)
- Championnat de Ligue des Pays de la Loire Catamaran
- Championnat de Ligue des Pays de la Loire SLALOM (Funboard, Windfoil, WING)
- Championnat de Ligue des Pays de la Loire Kitesurf
- Championnat de Ligue des Pays de la Loire Handi-Valide
- Championnat de Ligue des Pays de la Loire VRC

F. DATES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE MINIMES ET ESPOIRS

- 1 / CF Min : Championnat de France Minimes
- 2 / CFEG : Championnat de France Espoir Glisse
- 3 / CFESE : Championnat de France Espoir Solitaire et Équipage
- 4 / CFEEG : Championnat de France Espoir Extrême Glisse
- 5 / CFMEK : Championnat de France Minimes Espoir Kite
- 6 / CFE Race : Championnat de France Espoir Raceboard
- 7 / CFF : Championnat de France Espoir Foil

ANNEXE 2

Championnat de Ligue Handivoile Miniji et Hansa

Cahier des charges pour le club organisateur d'une épreuve sur Miniji et Hansa

L'organisateur d'une régates doit mettre à disposition :

- Une équipe d'arbitres composée d'un comité de course et d'un comité de réclamation selon les règles FFVoile.
- Un nombre de bateaux de sécurité suffisant en fonction du nombre de concurrents et des conditions météorologiques (cf règlement technique FFVoile).
- Il veillera à ce que les pontons soient compatibles avec les bateaux, très bas sur l'eau et qu'ils permettent un accès aisé pour les barreurs handicapés, notamment ceux se déplaçant en fauteuil roulant.
- Il s'assurera de la proximité de toilettes accessibles aux personnes en fauteuil.
- Il lui est demandé de mettre à disposition, des bénévoles, dans la mesure du possible, pour aider la mise à l'eau des bateaux et à l'embarquement des handicapés nécessitant une aide.
- Il doit prévoir les récompenses et privilégier la convivialité. Une coupe au premier Scratch ; Une coupe au premier Handi ; Une coupe à la première féminine scratch.

Qualifications aux Championnats de France Handivoile

Le championnat de France HandiVoile est open. Il se court sur les supports Miniji, Hansa 2.03 et 3.03.

Le championnat est ouvert aux compétiteurs âgés au minimum de 14 ans au 31 décembre de l'année du championnat.

Pour la série Mini JI, les interligues d'automne 2021 et du printemps 2022 seront intégrées au classement du Championnat de Ligue. Le classement se fera par extraction des compétiteurs ligériens de chaque SIL, sans re-calcul des points. Un coefficient 2 sera attribué à ces régates interligues.